

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2022
DÉLIBÉRATION N° 2022-90

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 1

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf décembre à vingt heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 13 décembre 2022, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : BOISSET Vincent

Objet MUR DU CIMETIERE DE VILLE - DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2023

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que le mur d'enceinte du cimetière de Ville nécessite des travaux de rénovation. Monsieur le Maire propose de solliciter des aides auprès de l'Etat selon le plan de financement suivant :

Montant du programme HT :	69 726.63 €
DETR 2023 (30%) :	20 917.99 €
Autofinancement :	48 808.64 €

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID : 005-210500583-20221219-202290-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
Approuve l'exposé du Maire
Approuve le plan de financement tel que détaillé ci-dessus
Autorise le Maire à solliciter des aides auprès de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.

